

Annexe 9

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Hauts-de-France

(Mis à jour le 04/12/2025)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Hauts-de-France

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

10 structures sur 10 (100%) ont retourné l'enquête :

02 – Aisne : DIACONESSES DE REUILLY (Villers-Cotterêts)

59 – Nord : ADIS (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Arras, Étaples-sur-Mer, Saint-Omer), ADNSMP (Lille), LA SAUVEGARDE DU NORD (2 sites : Maubeuge et Valenciennes), STOP SIDA (Tourcoing)

60 – Oise : ADDICTIONS France (Beauvais), SATO Picardie (2 sites : Creil, Compiègne)

62 – Pas-de-Calais : ADIS (Arras, Boulogne-sur-Mer, Calais, Étaples-sur-Mer, Saint-Omer), HABITAT INSERTION (Béthune), LE SAGITTAIRE (Carvin)

80 – Somme : LE MAIL (Amiens)

Nombre de structures	10
Nombre de places autorisées / installées	189 / 184
Nombre moyen de places par structure	18,9
Nombre de candidatures	450
Nombre de résidents présents dans l'année	208
Nombre d'admissions	86
Nombre de sorties	75

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	89%
% de places en semi-collectif	11%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	70%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	49%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	82%
3 à 6 mois	3%
6 mois à 1 an	15%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,462
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 18,5%

Direction	12%
Services administratifs et techniques	18%
Equipe de soin	35%
Equipe socio-éducative	36%
Animation et autre	-

Tableau 6 : Equipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	30%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	50%

Tableau 7 : Equipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	450
Nombre moyen de candidatures par structure	45,0
Admissions	86
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19%
Candidatures refusées	364
% de candidatures refusées	81%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	19%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	14%
En raison de conduites addictives	7%
En raison de comorbidités psychiatriques	8%
Hors critères médicaux	8%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	5%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	5%
Total	50%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	5%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	17%
Total	26%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	2%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	1%
Autre : maintien en détention, décision de justice	1%
Total	6%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	18%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	-
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	6%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	5%
ACT d'un autre gestionnaire	1%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	12%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	3%
Services sociaux municipaux/départementaux	14%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	9%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	1%
Initiative de la personne ou des proches	4%
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	1%
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	12%
Services spécialisés : prostitution, ...	1%
Autres (Ecole)	1%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	54%	73%	28%
Femmes	41%	25%	47%
Transgenres/intersexes	1%	-	-
Mineurs	4%	2%	25%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	4%	
18-45 ans	30%	
46-60 ans	45%	> 45 ans : 65%
> 60 ans	20%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	88%
En couple	12%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	13%
Nombre total d'accompagnants	100%
% d'accompagnants mineurs	58%
% de résidents avec un ou des accompagnants	24%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	10%
-------------------------------------	-----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	25%
Suspension de peine pour raison médicale	4%
Sortie de prison (libération)	71%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	94%	99%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	6%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	83%	88%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	17%	12%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	85%	91%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	3%	5%
Scolarisé ou en formation	7%	8%
Demandeur d'emploi	15%	7%
Retraite ou préretraite	10%	13%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	19%	37%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	46%	29%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	12%	17%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	68%	75%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	20%	8%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	6%	Originaire du département	82%
Hébergement provisoire	82%	Originaire d'un autre département de la région	14%
Sans hébergement	12%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (66%)	Logement autonome avec bail direct	46%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	10%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	8%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (23%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	5%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	2%
	LAM	2%
	LHSS	-
	Autre ACT	3%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	2%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	7%
Autres (12%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	-
	Sans solution	4%
	Non renseigné	7%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	12%
Exclusion	9%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	11%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	19%
12-18 mois	17%
18-24 mois	13%
> 2 ans	37%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	23,2 mois
Taux d'occupation	81%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	15%	20%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	12%	19%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	4%	8%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	6%	7%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	7%	5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	5%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	5%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	10%	4%
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	4%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	2%	4%
Cirrhoses	2%	2%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1%	2%
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	1%	2%
Hépatites B ou C	1%	1%
Addictions	4%	-
Handicap	3%	-
Maladie d'Alzheimer et autres démences	2%	-
Autres	19%	12%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	61%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	67%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	19%	11%	30%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	4%	22%	26%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	20%	4%	24%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	15%	20%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	7%	10%	17%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	8%	2%	10%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	5%	3%	8%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	3%	8%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	31%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	38%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	27%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	41%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	15%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	11%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	10%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	4%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	4%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	46%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	28%
Pharmacien, pharmacien à domicile	53%
Kinésithérapeute	33%
Diététicien	13%
Ophtalmologue, opticien	38%
Pédicure, podologue	16%
Dentiste, orthodontiste	32%
Ergothérapeute	3%
Psychologue	27%
Médecin traitant	80%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	7%
Psychiatre	22%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	32%
Autres médecins spécialistes (soins)	78%
CAARUD, service d'addictologie...	22%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	5%
Accès à la formation/alphabétisation	6%
Juriste, avocat	12%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	8%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins